

**Discours de Mme Yaël Braun-Pivet,
Présidente de l'Assemblée nationale**

Rencontre des Outre-mer

Jeudi 27 octobre 2022

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Madame la Première ministre, chère Élisabeth Borne,

Monsieur le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, cher Gérard Darmanin,

Monsieur le ministre délégué aux Outre-mer, cher Jean-François Carenco,

Monsieur le président de la commission des Lois, cher Sacha Houlié,

Monsieur le président de la délégation aux Outre-mer, cher Moetai Brotherson,

Mesdames et messieurs les députés, chers collègues,

C'est un plaisir pour moi de poursuivre une heureuse tradition : celle de recevoir les parlementaires, ultramarins et non-ultramarins, membres de la délégation aux Outre-mer.

C'est un plaisir d'autant plus grand que vous connaissez mon attachement et mon investissement en faveur de nos Outre-mer. Sans Félix Éboué, Gaston Monnerville, sans Maryse Condé, sans Paul Vergès, sans Édouard Glissant, sans la mulâtresse Solitude, sans Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur, sans Younoussa Bamana et les chatouilleuses de Mayotte, la France ne serait pas la France.

Chacun de ces territoires porte en lui la part d'universalité des valeurs que la France a toujours incarnée. Et ils ont été ceux qui l'ont parfois appelée à mettre en conformité ses parole et ses actes.

Cette réception a lieu chaque année, durant l'examen de la mission Outre-mer. Et cette année, nous avons toutes les raisons de nous réjouir puisque ce budget est en hausse de 11 %. Une augmentation historique et remarquable qui traduit l'engagement déterminé du Gouvernement en faveur des Outre-mer. Ce sont des moyens renforcés pour améliorer la vie quotidienne de nos compatriotes vivant dans les onze départements et collectivités d'Outre-mer : pour une plus grande sécurité, pour l'accès à l'eau potable, pour accélérer les constructions scolaires et agrandir le parc de logement... En quelques mots : pour répondre comme il se doit aux défis auxquels sont confrontés ces territoires, mais aussi pour valoriser pleinement leur immense potentiel.

Je voudrais saisir l'occasion de ce moment pour vous parler de méthode, car j'ai la conviction qu'elle est l'une des clefs pour favoriser notre réussite collective au service des ultramarins.

Le premier élément de méthode, c'est le choix des mots. L'expression « les Outre-mer », pour définir l'ensemble des territoires que vous représentez, est certes une amélioration par rapport à « l'Outre-mer » au singulier, mais elle n'est pas complètement satisfaisante. Elle laisse entendre qu'il y aurait un centre, l'Hexagone, et que le présent et surtout l'avenir de la périphérie ne peuvent se penser que par rapport à ce centre.

Je préfère de loin la belle expression « d’archipel de France » qu’a déjà employée le Président de la République et à laquelle vous n’êtes pas étranger, cher Jean-Philippe Nilor. Par commodité, nous continuons à parler des Outre-mer, mais il me semble important de rappeler cette réalité.

Sur le terrain de la méthode là aussi, vous le savez, j’ai toujours soutenu l’idée que le travail de l’Assemblée doit commencer avant que les textes gouvernementaux ne soient déposés. Je suis convaincue que l’amélioration de la qualité de la loi, et son acceptabilité par nos compatriotes, passent par une relation étroite entre le Gouvernement et l’Assemblée.

Bien souvent les projets de loi arrivent à l’Assemblée sans dispositions spécifiques concernant les Outre-mer, la diversité des situations n’étant de surcroit pas toujours prise en compte. Nous le savons, les travaux en commissions ne permettent pas nécessairement de réintégrer ces dimensions, compte tenu des délais parfois courts avant l’examen en séance.

Je comprends aisément la difficulté de l’exercice pour le Gouvernement : associer 27 parlementaires représentant 11 territoires est une gageure. C’est pour tenter de répondre à ce défi que je souhaite te proposer, chère Élisabeth, qu’avec Gérald, qu’avec Jean-François, nous travaillions à définir, ensemble, une méthode par laquelle quelques parlementaires – par l’intermédiaire de la délégation aux Outre-mer par exemple – pourraient être les interlocuteurs du ministre porteur du texte et faire le lien avec leurs collègues. Charge à eux de faire remonter les spécificités et besoins éventuels et de proposer au Gouvernement les éventuelles adaptations lors de la phase d’élaboration du texte.

Ces « groupes de liaison » répondraient à une aspiration forte des députés et sont, j’en suis convaincue, une réponse concrète à la nécessité – que chacun ici partage – d’adapter les textes aux spécificités réelles de ces territoires.

Car les Outre-mer doivent irriguer nos travaux. Naturellement lorsque sera lancée la commission transpartisane sur les institutions, annoncée par le Président de la République, l'Assemblée nationale proposera un travail qui traitera, notamment, du volet institutionnel ultramarin. Nous discuterons avec le président Brotherson pour trouver une méthode associant la délégation.

Les Outre-mer font partie intégrante de la République : ils n'intéressent pas seulement les Ultramarins, ils nous concernent tous. Nous avons tous un parent, un ami, un souvenir ou un rêve qui nous relie aux autres îles de l'archipel de France.

Déjà la délégation associe parlementaires d'Outre-mer et députés de l'Hexagone ; c'est une mission que je souhaite voir s'amplifier, pour que la représentation nationale dans son ensemble s'implique davantage sur les sujets ultramarins. Cela signifie aussi la diffusion, au sein de l'Assemblée nationale, d'une vraie « culture Outre-mer ».

Je souscris pleinement à cette demande des députés ultramarins et nous allons débiter, en partenariat avec la délégation aux Outre-mer, un cycle de petits déjeuners et déjeuners qui mettront régulièrement autour de la table des députés de l'Hexagone et des Outre-mer pour aborder des thématiques communes : transition écologique, déserts médicaux, accès au droit, mobilité...

Nous y associerons des chercheurs et avons déjà l'accord du professeur Martial Foucault, titulaire de la chaire « Outre-mer » de Sciences Po, pour s'associer à ce cycle qui pourra débiter dès le mois de novembre. Je propose que la première de ces rencontres porte sur une préoccupation majeure : la protection du littoral.

Cette « culture Outre-mer » doit aussi se manifester dans la visibilité que l'Assemblée nationale donne à l'histoire, à la culture, aux figures politiques de ces territoires. Vous pouvez donc compter sur moi pour soutenir les initiatives prises par certains d'entre vous : projection d'un documentaire sur René Maran, Guyanais et premier Noir lauréat du prix Goncourt (Jean-Victor Castor), réception de maires ultramarins à l'occasion du congrès des maires en novembre (Moetai Brotherson), événement autour de la culture de Saint-Pierre-et-Miquelon (Stéphane Lenormand), valorisation de l'excellence agricole ultramarine (Jean-Hugues Ratenon)...

Le seul espace qui porte aujourd'hui le nom d'un Ultramarin à l'Assemblée est la salle Aimé Césaire, par laquelle passent aujourd'hui les visiteurs qui viennent découvrir le Palais-Bourbon. Je souhaite que, sous cette législature, d'autres lieux, aujourd'hui sans nom, puissent davantage rendre compte de l'identité ultramarine de la France. Je proposerai notamment au Bureau de l'Assemblée nationale qu'une salle puisse prendre le nom de « Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou ».

Je me dois bien sûr d'être exemplaire dans ce « réflexe outre-mer ». Aussi me rendrai-je aussi souvent que possible dans les départements et collectivités d'outre-mer, avec vous, chers collègues députés, à la rencontre des habitants et de leurs élus, pour échanger sur ce que l'Assemblée nationale peut faire pour eux. Je prévois ainsi un premier déplacement en Guyane, dès le mois de décembre.

Alors que s'ouvrira demain la « convention des partenaires » annoncée par la Première ministre, je voudrais aussi dire un mot sur la Nouvelle-Calédonie, qui restera un sujet d'engagement majeur pour l'Assemblée nationale. Le groupe de contact que j'ai créé en juillet prend la suite de la mission d'information et permettra de suivre la situation dans ce territoire d'Outre-mer et l'avancée des discussions en vue d'un nécessaire accord définissant le cadre institutionnel futur.

L'année dernière, mon prédécesseur Richard Ferrand concluait en citant Aimé Césaire, qui disait : « J'ai toujours pensé qu'en politique un petit pas fait ensemble vaut mieux qu'un grand bond solitaire. » Je ne trouverai pas de meilleure citation pour définir la méthode que je souhaite, avec chacune et chacun d'entre vous, appliquer ici à l'Assemblée nationale, pour cet archipel de France qui m'est si cher.

Je vous remercie.